

Le procès contre RL ne suffit plus, la LDH et Tubiana veulent maintenant faire condamner nos poissons d'avril !

Décidément, c'est une passion frénétique qu'éprouvent nos « amis » de la LDH à notre encontre. Non contents de nous poursuivre devant les tribunaux pour « incitation à la haine raciale », le 3 février 2012, ils nous attaquent à présent sur un autre dossier !

<http://ripostelaique.com/proces-3-fevrier-2012-ldh-mrap-licra-ccif-ils-se-mettent-a-quatre-pour-tuer-riposte-laique.html>

Voilà la lettre recommandée que nous venons de recevoir, adressée par Maître Alain Weber, membre du cabinet Henri Leclerc & Associés, à Pierre Cassen, en tant que responsable du site « Riposte Laïque ».

Monsieur,

Je viens vers vous en ma qualité d'avocat de Monsieur Michel Tubiana, domicilié 64, rue de la Boétie, à Paris 8e, et de la Ligue des Droits de l'Homme, dont le siège social est 138, rue Marcadet, à Paris 18e, agissant poursuites et diligences de son représentant légal.

Nos clients ont constaté que vous éditez à l'adresse <http://ripostelaique.com/interview-de-michel-tubiana-ldh-notre-but-est-de-faire-interdire-riposte-laique-pour-islamophobie.html> une fausse interview de nature à porter atteinte à leur honneur et à leur considération.

Nos clients vous mettent donc en demeure de prendre toutes mesures utiles pour que cette fausse interview ne soit plus éditée sur votre site dans les 48 heures à compter de la réception de la présente.

A défaut, ils m'ont donné instruction de porter cette affaire sur le plan judiciaire et de prendre à votre encontre toutes mesures propres à assurer la sauvegarde de leurs droits.

Compte tenu du fait que la publication de cette fausse interview a déjà causé un important préjudice à mes clients, ces derniers se réservent le droit, quand bien même la publication litigieuse aurait cessé, d'agir en justice pour obtenir répartition du préjudice causé.

(...)

Je suis à la disposition de votre avocat pour tout entretien qu'il pourrait souhaiter.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Alain Weber,

a.weber@scpleclerc.com



Ce texte appelle plusieurs remarques. D'abord il n'est pas fait allusion à la date de la publication de cette « fausse interview » : c'est un premier avril, et donc, selon une vieille tradition française, cet article était un poisson d'avril, ce que tous les lecteurs de Riposte Laïque avaient compris. Comme nous savons que les vaillants « anti-racistes » épluchent notre journal chaque semaine, ils savent donc que nous faisons de fausses interviews, sous forme de poisson d'avril, à chaque

1er avril, depuis notre création.

Ainsi, en 2008, nous avons interviewé le président de l'Ufal, Bernard Teper :

<http://ripostelaique.com/Bernard-Teper-l-Ufal-en-premiere.html>

En 2009, le président de la Halde, Louis Schweitzer :

<http://ripostelaique.com/Louis-Schweitzer-La-Halde-devra.html>

En 2010, Aounit, Sopo et Jakubowicz :

<http://ripostelaique.com/Aounit-Sopo-et-Jakubowicz-il-faut.html>

Conscients de nous être rendus coupables d'une grave injustice, en ayant oublié la LDH, et son inoubliable président d'honneur, Michel Tubiana, nous pensions avoir compensé ce préjudice, en publiant cette interview, un an plus tard.

Nous remarquons que même si nous retirions ce texte de notre site, nous ne serions pas à l'abri de poursuites judiciaires. Dans ce cas, pourquoi le retirer ? Nous ne voyons pas, d'autre part, quels préjudices auraient subi Tubiana ou la LDH. Chacun aura compris que les propos qui sont tenus dans cette interview du 1er avril sont tellement énormes que cela ne peut être vrai. Nous invitons d'ailleurs les dirigeants de la LDH à s'interroger : comment pourraient-ils imaginer une seule seconde que des lecteurs aient pris cette interview au sérieux ? Si tel était le cas, ne serait-ce pas accablant pour l'image que véhiculent la LDH et son président d'honneur ?

Riposte Laïque a choisi de mener un combat autour du réveil des consciences, face à l'islamisation de notre pays. Pour cela, nous nous appuyons sur l'argumentation, sans négliger l'humour et la dérision, que cela soit le 1er avril, ou par les dessins de Ri7. Nous sommes ravis que ce type de presse, basé parfois sur la provocation, existe en France, et nous savons que nombre de démocrates, dans le monde, envient cette liberté qui leur est refusée. Même si nous ne partageons pas la ligne rédactionnelle d'un *Charlie Hebdo*, nous sommes aux côtés de l'hebdomadaire quand les islamistes les traînent devant les tribunaux. Nous sommes aux côtés de Michel Houellebecq quand la Ligue islamique et la LDH le poursuivent

en justice, pour avoir dit que « *C'est quand même l'islam la religion la plus con* ». Et si RL avait existé à l'époque, nous aurions été aux côtés du cinéaste Scorsese, auteur de « La tentation du Christ », ou de Mocky, auteur de « Le miraculé », quand des intégristes catholiques entendent empêcher la diffusion d'un film qui les dérangeait.

Si nous suivons la logique de la LDH, la société française tomberait en plein soviétisme, en plein féodalisme : on ne doit pas critiquer la pensée unique, on ne doit pas se moquer de ses grands prêtres, on ne doit plus déconner le premier avril, on ne doit plus faire représenter nos élites en serviteurs, soubrettes et lècheur de babouches de Ramadan...

La pensée unique va de pair avec une perte de l'humour pathétique. Avant, nous avions l'ordre moral, il a été remplacé par la rigidité et les menaces des nostalgiques du Politburo. Pitoyables soixante-huitards qui passent de la lutte à mort contre l'autorité (pater familias, police, justice, Etat-nation) à la création de postes de « Haute-Autorités » dans lesquels ils se vautrent pour en finir avec les Lumières et la démocratie...

Il faut donc supprimer le Poisson d'avril ! La LDH aurait-elle décidé d'emboîter le pas au maire de Carrières-sous-Poisson, Eddie Ait, qui a décidé de supprimer Pâques dans sa commune, et de tous ces faux laïques qui entendent supprimer le sapin de Noël ? Finalement, autant supprimer la France !

<http://ripostelaique.com/eddie-ait-maire-de-carrieres-sous-poisson-supprime-le-lundi-de-paques-pour-ne-pas-heurter-ses-electeurs-musulmans.html>

Nous ne nous laisserons donc pas intimider par ce courrier menaçant, et laisserons cette interview sur notre site. Mais, pour rassurer la LDH, et montrer notre bonne volonté, nous allons la republier, dans ce numéro et peut-être dans d'autres, et faire savoir, encore plus explicitement, dans le titre, que cela était un poisson d'avril, pour être certain que nos « amis » ne subiront aucun préjudice.

A part cela, nous pensons que les tribunaux de notre pays sont suffisamment encombrés pour que la justice ne perde pas son

temps dans des démarches qui deviennent grotesques, et ne font pas honneur à une association dont le passé souvent exemplaire mérite de meilleurs dirigeants.

Cyrano